CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E77994** **VALABLE JUSQU'AU** **04/09/2027**

ÉDITÉ LE 31/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 06/06/2007

Raison sociale : RP CONSTRUCTION

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 31/12/2015

Capital : 500 000

9 ROUTE DE CHAUBUISSON
77610 FONTENAY-TRESIGNY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MELUN

Siret : 498 609 627 00027

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 2114336

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 581353K1244000 001 609526/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 581353K1244000 001 609526/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Téléphone : 01 64 51 10 10 **Fax :**

Portable : 0669080001

Responsabilité légale :
PINHEIRO FERNANDO CO-GÉRANT / RIOU YANN CO-GÉRANT

Site Internet : http://www.rpconstruction.fr

E-mail : rpconstruction@rpconstruction.fr

Effectif moyen : 13 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 3 873 955 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2112	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité confirmée)	13	13/05/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

31/07/2026 11:33

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.